

Commune de Wingen-sur-Moder

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2014

Le 7 Octobre 2014, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de M. Patrick DHAINAUT, Maire.

Conseillers élus : 19

En fonction : 19

Présents : 15

Date de convocation
2 Octobre 2014

Présents : Mme DOERFLINGER Christine, 1^{ère} adjointe, M. KNIPPER Francis, 2^{ème} adjoint
Mme GANGLOFF Christine, M. BERGMANN Jacky, Mme HUNSINGER Simone, M. DORSCHNER Christian, Mme MARTIN Brigitte, M. KEMPFER Emmanuel, Mme GEBHARDT Béatrice, M. DETTWILLER Michaël, Mme MUTSCHLER Elisa, M. BARIDO Nicolas, M. BAUMANN Laurent, M. CUNRATH Sylvain,

**Absents
excusés** : Mme GANGLOFF Christine donne procuration à Mme HUNSINGER Simone,
Mme BURGUN-MUHLHEIM Isabelle donne procuration à Mme MARTIN Brigitte
Mme KIRBIHLER Aude donne procuration à M. Patrick DHAINAUT

Non excusés : M. SEBASTIAN Philippe

La Séance est ouverte à : 19 h

Secrétaire de Séance : **BAUMANN Laurent**

ORDRE DU JOUR

LA CHASSE :

- Constitution de la Commission Consultative Communale
- Délimitation des lots communaux ou intercommunaux

POINT 1 A

CONSTITUTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CHASSE COMMUNALE

Cette commission est constituée du Maire, de 2 Conseillers Municipaux délégués et de nombreux représentants de diverses administrations et organisations.

Le Conseil avait précédemment élu Mme Béatrice GEBHARDT en qualité de membre de cette commission. Il manque toutefois un élu.

M. Christian DORSCHNER est candidat. Il est élu à l'unanimité.

La Commission sera donc représentée par Le Maire, Mme Gebhardt et M. Dorschner.

Deux dates sont fixées afin de respecter le calendrier de réalisation des Baux de Chasse pour la période 2015 / 2024.

- Mercredi 29 Octobre 2014 à 10h – Réunion de la 4 C (Commission Consultative de Chasse Communale)
- Mercredi 29 Octobre 2014 à 19h – Conseil Municipal

L'objet étant de définir le mode de location de la Chasse Communale.

POINT 1 B
DÉLIMITATION DES LOTS COMMUNAUX

SUPERFICIE DES TERRAINS CONCERNES PAR LE DROIT DE CHASSE	451 ha 55 a 04 ca
<i>Déduction chasse réservées</i>	
Groupement forestier ZIEGLER	241 ha 16 a 03 ca
Groupement forestier du Katzenthal	89 a 00 ca
	242 ha 05 a 03 ca
Nouvelle superficie du Lot	209 ha 50 a 01 ca
<i>Déduction enclaves</i>	
ONF	47 ha 40 a 18 ca
Groupement Ziegler	20 ha 14 a 08 ca
	67 ha 54 a 26 ca
Soit SUPERFICIE NETTE	141 ha 95 a 75 ca

Le Conseil Municipal prend acte et à l'unanimité décide que la surface communale concernée par le droit de Chasse s'élève à Cent quarante et un hectares quatre vingt quinze centiares et soixante quinze ares.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 19h45.